



## AMENDMENT #2 MODIFICATION #2

**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:**

**l'Agence Parcs Canada**  
**Service national de passation de marchés**  
**Unités de réception**  
**111 rue water est**  
**Cornwall ON K6H 6S3**

### Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

### Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

### Issuing Office - Bureau de distribution

l'Agence Parcs Canada  
111 rue water est  
Cornwall ON K6H 6S3

<b>Title-Sujet</b> Remplacement d'un quai à la poste d'éclusage de Lower Nicholsons	
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P300-17-5407/A	<b>Date:</b> 25 octobre, 2017
<b>GETS Reference No. - No de reference de SEAG</b>	<b>Client Ref. No. - No. de réf du client.</b> 1371
<b>Solicitation Closes:</b>	
<b>at - á</b> 14 h 00	<b>on - le</b> 31 octobre, 2017
<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> EDT - HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> X <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Patrick Alguire - patrick.alguire@pc.gc.ca	
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (613) 938-5955	<b>Fax No. - No de FAX:</b> (877) 558-2349
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>	
See Herein - Voir en ceci	

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)**  
**À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)**

<b>Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b>	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b>	
<b>Email - Courriel:</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**LA MODIFICATION QUI SUIT APPORTÉE AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION ENTRE EN VIGUEUR DES MAINTENANT. L'ADDENDA FERA PARTIE DES DOCUMENTS DE CONTRAT.****1. Appendice 1 Formulaire D'établissement des prix a été révisé.**

Les soumissionnaires doivent utiliser les quantités modifiées indiquées ci-dessous pour établir leurs soumissions. Si un soumissionnaire propose des prix fondés sur les quantités initiales, le Canada, au nom du soumissionnaire, utilisera les quantités ci-dessous pour établir le prix total de sa soumission. Les soumissionnaires utilisera la table tarifaire original et bifferont la vieille quantité et écriront la quantité révisée.

Si vous avez déjà envoyé votre soumission, vous êtes invités à nous faire parvenir vos révisions par télécopieur au 1-877-558-2349 avant la nouvelle date et heure de fermeture. Prière d'indiquer le numéro de l'appel d'offres sur toute correspondance.

**1.1 Tableau des prix unitaires, Numéro d'art. # 1**

Effacer :

1	35 20 24	Dragage	Mètre cube (m <sup>3</sup> )	650
---	----------	---------	------------------------------	-----

Remplacer par :

1	35 20 24	Dragage	Mètre cube (m <sup>3</sup> )	<b>900</b>
---	----------	---------	------------------------------	------------

**1.2 Tableau des prix unitaires, Numéro d'art. # 2**

Effacer :

2	31 23 33.01	Excavation de sol pour structure	Mètre cube (m <sup>3</sup> )	20
---	-------------	----------------------------------	------------------------------	----

Remplacer par :

2	31 23 33.01	Excavation de sol pour structure	Mètre cube (m <sup>3</sup> )	<b>120</b>
---	-------------	----------------------------------	------------------------------	------------

**2. Modification du DSP.**

**Dans:** DSP 5P300-17-5407A 2017-10-05.zip,  
L\_Nicholsons\_Specs\_For\_Tender\_20170907.pdf  
**Section, Partie:** 02 81 01 Hazardous Materials, Part 2 Products

**Ajouter:**

- 2.1.4 Le bois qui doit être enlevé du site peut également avoir été traité avec de la créosote ou d'autres types de produits de préservation du bois utilisés dans le passé. "

**Section, Partie:** 02 81 01 Hazardous Materials, Part 3 Execution

**Ajouter:**

- 3.1.3 Manipuler le bois traité avec les précautions appropriées et éliminer conformément aux lois provinciales.

### 3. Questions et réponses

**Question 1:** La partie 1.1.1 de la spécification 01 11 00 stipule que le travail «comprend le remplacement complet des quais supérieur et inférieur à la station d'éclusage de Black Rapids». Nous supposons qu'il s'agit d'une faute de frappe étant donné que le contrat est pour l'écluse Lower Nicholsons?

**Réponse 1:** Ceci est une faute de frappe, **remplacer** «comprend le remplacement complet des quais supérieur et inférieur à la station d'éclusage de Black Rapids» **par** «comprend le remplacement complet du quai inférieur à la station d'éclusage de Lower Nicholsons».

**Question 2:** La partie 6f) « Composantes du projet » (page 14) de l'analyse d'impact de base, énumère «l'installation d'un batardeau» sous Lower Nicholsons. Des batardeaux sont-ils requis pour ce contrat? Les batardeaux ne sont pas montrés sur les dessins ou détaillés dans les spécifications? Le contrat comprend 650m3 de dragage, indiquant que le travail doit être complété dans l'eau?

**Réponse 2:** Aucun batardeau n'est requis à la station d'éclusage Lower Nicholsons.

**Question 3:** La partie 2.1.1.1.2 de la section 31 37 00 des spécifications indique "Protection contre l'affouillement Rip Rap à la base des cribs (à l'extérieur des cribs): pierres gabions G-3". L'article 4 des prix unitaires stipule "Protection contre affouillement (remblai de pierres gabions G-10)". Est-ce que l'article 4 devrait être soumissionné en tant que G-3 ou G-10?

**Réponse 3:** Le point 4 doit être G-10.

**Question 4:** La partie 2.1.1.1.1 de la section 31 37 00 des spécifications indique «Matrice de remblai de roches (sous les cribs de bois): Pierres Gabions G-3». Le dessin S-03 indique "Remblai de pierres gabions G-10" sous les cribs de bois? Précisez s'il vous plaît.

**Réponse 4:** Le remplissage en pierres gabions sous le crib de bois doit être G-10.

**Question 5:** La partie 1.2 de la section 31 37 00 des spécifications indique comment la matrice de remblai de roches et la protection contre l'affouillement seront mesurées. Il n'est pas indiqué comment le lest des cribs de bois, tel que spécifié dans la partie 2.1.1.1.3 de la section 31 37 00 des spécifications, sera mesuré.

**Réponse 5:** Le ballast des cribs de bois doit être inclus dans le montant forfaitaire.

**Question 6:** La partie 1.2.1 de la section 35 01 40.92 des spécifications stipule «d'obtenir les permis de travail des autorités fédérale, provinciale et/ou municipale responsable de la conservation». S'il vous plaît aviser quel permis est requis?

**Réponse 6:** Un permis d'exécution du travail sera émis par l'APC après examen et acceptation du PGE de l'entrepreneur.

**Question 7:** Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer que l'installation du batardeau n'est pas nécessaire pour accomplir ce travail? Pouvez-vous aussi expliquer dans quelles conditions?

**Réponse 7:** Aucun batardeau n'est requis. Travail à compléter dans l'eau.

**Question 8:** Pouvez-vous s'il vous plaît fournir les détails des données des puits de forage pour mise hors service?

**Réponse 8:** Le puits de surveillance à mettre hors service est un forage. Le niveau d'eau dans le puits correspond au niveau d'eau de la rivière en tout temps. Aucun enregistrement de puits n'est disponible.

**Question 9:** Il nous manque des spécifications et les exigences pour les matrices de remblai de roches gabions. (même question pour Black Rapids).

**Réponse 9:** Toutes références aux matrices de pierres gabions réfèrent au remplissage en pierres gabions et à la surface de nivellement de 300mm de pierres nettes sous les cribs et sont payés sous l'article de soumission « matrice de remblai de roches ».

**Question 10:** Tableau des prix unitaires, article 1: Dragage. Est-ce que le volume de 650 m<sup>3</sup> comprend l'enlèvement des cribs et l'excavation d'étaiyage sous la ligne d'eau ou est-ce que l'enlèvement des cribs est fait sous la somme forfaitaire?

**Réponse 10:** Le dragage n'inclut pas le volume de crèche existant qui sera enlevé dans le cadre de la somme forfaitaire. Le 650 m<sup>3</sup> est le volume estimé qui sera nécessaire pour réaliser la construction et installer le système d'étaiyement / protection.

**Question 11:** Tableau des prix unitaires, article 2: Excavation de sol pour la structure. Les spécifications disent que c'est pour l'excavation à la ligne de flottaison. Le volume donné est de 20 m<sup>3</sup>. Sur les sections, le volume donné semble être court. Veuillez vérifier.

**Réponse 11:** Quantité révisée à 120 m<sup>3</sup>.

**Question 12:** Tableau des prix unitaires, article 3: Matrice de remblai de roches. Est-ce que le volume de 600 Tonnes constitue juste la pierre sous les cribs ou inclut-il la pierre dans les cribs?

**Réponse 12:** Le ballast du berceau de bois, y compris la pierre de gabion et la pierre claire en haut, doit être inclus dans le prix forfaitaire. Les 600 tonnes sont une quantité combinée de pierre de gabion et de pierre claire sous le berceau.

**Question 13:** Pierres gabions G-10. Veuillez préciser quelle taille de pierre vous voulez réellement car la pierre de gabion a normalement une taille de 100 à 125 mm.

**Réponse 13:** G-10 Gabion La gradation de la pierre est fournie dans OPSS 1004 - Tableau 8. 90% doit être supérieur à 10 kg et inférieur à 15 kg, ce qui équivaut à une taille de pierre de 150 à 200 mm cube.

**Question 14:** Il n'y a pas d'article pour la surface de nivellement en pierres nettes de 50 mm. Comme les autres articles relativement à la pierre sont listés sur le tableau des prix unitaires, ne devrait-il pas y être inclus comme un article sur le tableau des prix unitaires?

**Réponse 14:** La surface de nivellement en pierres nettes de 50 mm d'une épaisseur de 300 mm fait partie de la surface de nivellement en pierres gabions et est mesuré pour le paiement dans le cadre de l'article à un prix unitaire « matrice de remblai de roches » quantifié à 600 tonnes.

**Question 15:** L'appel d'offres indique une date d'achèvement du 30 mai 2018. Nous sommes également au courant de la limite du 14 mars 2018 pour tout ouvrage dans l'eau». En supposant que l'appel d'offres est attribué à la mi-novembre 2017 et que nous avons l'approbation des dessins d'atelier pour le bois d'ici la fin de Novembre 2017; Nos fournisseurs ont indiqué qu'ils ont besoin d'env. 90 jours pour obtenir le matériel, le couper aux longueurs, pré-forer (pour les boulons et leur alésage), le séchage au four et le traitement sous pression. Cela nous amène à la fin de février 2018, laissant 2 semaines pour installer le système, ce qui est irréaliste. Comme nous travaillons à l'intérieur d'un rideau de turbidité, pouvez-vous obtenir une exemption à la date de mars pour les travaux dans l'eau et nous permettre de travailler dans l'eau jusqu'en mai 2018?

**Réponse 15:** La date indiquée est règlementée et doit être considérée comme telle pour les fins de soumission. Toutefois, des circonstances exceptionnelles et imprévisibles occasionnant des délais seraient considérées et pourraient justifier une exemption laquelle ne peut être demandée ni accordée en avance. En tout cas, elle ne pourrait pas être prolongée au-delà du 30 avril.

**Question 16:** Veuillez indiquer le budget approximatif pour ce projet.

**Réponse 16:** PCA ne divulgue pas le budget de projet dans le cours du processus d'appel d'offres.

**Question 17:** Veuillez confirmer que les bornes d'amarrage sont peintes et non galvanisées.

**Réponse 17:** Les bornes d'amarrage doivent être peintes pour correspondre à celles existantes, la galvanisation n'est pas spécifiée.

**Question 18:** Veuillez indiquer si la plaque de connexion en acier et le tuyau en acier à paroi lisse au drain de sortie du bassin collecteur sont galvanisés ou peints.

**Réponse 18:** Les composants galvanisés à chaud sont spécifiés.

**Question 19:** Partie 2.1.7.3 de la section 09 91 99 des spécifications « Peinture pour travaux mineurs », a une spécification de peinture (teinture) pour le bois d'œuvre. Est-ce que le bois des cribs doit être teint selon cette spécification?

**Réponse 19:** Cette spécification ne s'applique pas au traitement de préservation des cribs, les spécifications de la peinture ne couvrent que les lignes bleues peintes sur le béton et les bornes d'amarrage.

**Question 20:** Pouvez-vous, s'il vous plaît, nous fournir des détails pour les connexions des extrémités des cribs de bois au mur de l'écluse?

**Réponse 20:** Aucune connexion au mur d'écluse n'est spécifiée ou requise.

**Question 21:** Pouvez-vous s'il vous plaît nous fournir des détails pour les sections de coin des cribs de bois?

**Réponse 21:** Les sections d'angle à l'extrémité en aval doivent être raccordées à la balance du crib de façon similaire au détail indiqué au plan S-03 « plan du bois et connexions ».

**Question 22:** Pouvez-vous préciser le point de connexion hydroélectrique sur le site? À qui seront imputés les coûts? (Même question pour Black Rapids).

**Réponse 22:** Fournissez votre propre énergie hydroélectrique, il n'y aura pas d'électricité fournie à l'entrepreneur.

**Question 23:** Y a-t-il des limites (longueur, largeur, emplacement, ...) pour la route d'accès temporaire? Est-il possible de construire une aire d'entreposage temporaire près du quai? (Même question pour Black Rapids).

**Réponse 23:** Les aires de rassemblement, la zone de route d'accès temporaire et l'impact négatif sur l'ensemble de la zone devraient être minimisés et les services publics (fosses septiques, puits, bassins collecteurs protégés et taille des arbres minimisés).

**Question 24:** Veuillez préciser les zones et les conditions d'entretien hivernal. (Même question pour Black Rapids).

**Réponse 24:** l'entretien, le déneigement et le déglçage, à partir de la grande route, est la seule responsabilité de l'entrepreneur; Normalement, l'APC dégagera la neige jusqu'à la barrière.

**Question 25:** Pouvons-nous utiliser une tige filetée galvanisée coupée sur mesure et appliquer un revêtement de zinc aux extrémités au lieu de boulons manufacturés? Tous les boulons nécessiteront une commande spéciale à un coût supérieur.

**Réponse 25:** Spécifications doivent être suivies.

**Question 26:** L'analyse d'impact de base, page 30, section 9.A.3, exige qu'un professionnel qualifié prépare un PGE conformément aux Lignes directrices sur les normes environnementales pour les voies navigables de l'Ontario 2017. Veuillez confirmer que cette exigence est requise pour l'entrepreneur. Dans l'affirmative, veuillez fournir une copie des Lignes directrices sur les normes environnementales pour les voies navigables de l'Ontario 2017.

**Réponse 26:** Voir le site Web de B&S pour le fichier nouvellement publié.

**Question 27:** La section A du dessin S-03 indique «une pierre nette de 250 mm» au sommet des cribs sous le tablier de béton. Est-ce une pierre claire de 19 mm ou une pierre claire de 50 mm? Cette pierre est-elle mesurée et payée sous la somme forfaitaire ou le tableau des prix unitaires?

**Réponse 27:** Il s'agit d'une pierre claire de 19 mm et payée dans le cadre du prix forfaitaire.

**Question 28:** Veuillez confirmer que toutes les restaurations avec terre végétale et de tourbe seront mesurées et payées en fonction des prix unitaires indiqués dans ces deux offres.

**Réponse 28:** La quantité de terre végétale et de tourbe est seulement pour les zones excavées pour le remplacement des cribs et pour les travaux sur les bassins collecteurs, et ce sont les seules quantités qui seront mesurées. La mise en place de terre végétale et de tourbe dans toutes les autres zones perturbées ne sera pas mesurée pour paiement et ces coûts font partie de la composante forfaitaire du projet.

**Question 29:** Y a-t-il de la créosote dans le bois?

**Réponse 29:** Considérez que les cribs de bois existants contiennent des éléments de bois traités à la créosote. Manipuler et éliminer le bois traité en conséquence.

**Question 30:** Le grand arbre à l'extrémité nord du quai posera un problème de sécurité, pouvons-nous l'enlever?

**Réponse 30:** Selon l'information disponible, c'est la bonne chose à faire. Ainsi, les entrepreneurs doivent inclure dans leur offre l'enlèvement et l'élimination de l'arbre et replanter sur le site trois arbres cultivés et fournis en pépinière de la même espèce que celui enlevé avec un diamètre de tronc entre 80mm et 100mm. Les arbres de qualité inférieure à proximité selon les directives du représentant du Ministère peuvent être enlevés et remplacés par de nouveaux arbres. Inclure tous les coûts dans la composante prix forfaitaire.

**Question 31:** Y a-t-il des restrictions routière?

**Réponse 31:** L'entrepreneur doit savoir que des restrictions de demi-charge seront en place sur les routes locales au printemps et que le pont tournant de Burritts Rapids et le pont voisin d'Andrewsville ont une charge limite très basse et ne peuvent accepter que des voitures.

**Question 32:** Qu'est-ce que le tuyau "Weholite"?

**Réponse 32:** Une question a été soulevée sur le tuyau « Wheolite » spécifié. Un tuyau de drainage flexible en polyéthylène ondulé provenant de différents fabricants sera considéré comme équivalent.

**Question 33:** À la suite de la visite des lieux, le ministère est-il au courant de la présence de quelque matière dangereuse pouvant être rencontrée lors de la démolition du quai existant?

**Réponse 33:** Se référer à la section 02 81 01. Supposer que le bois dans les cribs a un traitement à la créosote. Traiter le bois en conséquence pendant l'enlèvement et l'éliminer conformément aux règlements environnementaux provinciaux.

**Question 34:** Le monument d'arpentage doit-il être rétabli et vérifié par un arpenteur certifié en Ontario?

**Réponse 34:** Il n'y a pas de monument au quai de Lower Nicholson.

**Question 35:** Les spécifications des boulons, des écrous et des rondelles peuvent-elles être assouplies pour permettre l'usage de tiges filetées galvanisées avec écrous et rondelles surdimensionnés au lieu des boulons galvanisés et rondelles « Ogee ».

**Réponse 35:** Les boulons doivent être tels que spécifiés.

**Question 36:** Section 31 53 13.01 - Construction de crib. «Bois pré-coupé et pré-alésé avant le traitement de préservation». Le propriétaire a-t-il l'intention de demander à l'entrepreneur de construire les cribs de bois sur place pour accommoder la pente existante / finale, déterminer les angles / orientations requis et boulonner les cribs ensemble, puis les séparer les cribs et envoyer le tout pour le traitement de conservation?

**Réponse 36:** Le bois de construction pour les cribs doit être traité selon les spécifications. Tous les trous, les alésages et les coupes doivent être faits avant le traitement avec le produit de conservation. Les dessins d'atelier soumis par l'entrepreneur doivent indiquer l'emplacement exact de tous les trous, alésages et coupes pour assurer le bon assemblage des cribs sur place.

**Question 37:** Dessin S-03, - Il semble y avoir une divergence entre les sections de détail «Plan typique de crib de bois» et «Plan de crib de bois et connexion» sur ce dessin. Quelles longueurs de boulons doivent être utilisées et à quel endroit lorsque vous joignez deux cribs ensemble?

**Réponse 37:** Trois rangées de boulons en haut, en bas et au milieu sont requises.

**Question 38:** Tel que discuté à la réunion du site, l'ingénieur a indiqué que l'arbre près du quai existant pourrait être trop près de l'excavation et devrait être remplacé. Puisque le sol de type 4 est présent, le propriétaire peut-il spécifier la taille et le type d'arbre à remplacer?

**Réponse 38:** Les arbres de remplacement doivent avoir un diamètre compris entre 80 et 100 mm.

**Question 39:** Article 35 59 29, Dispositifs d'amarrage. Les poteaux d'amarrage peuvent-ils être galvanisés et non peints?

**Réponse 39:** Les dispositifs d'amarrage ou les bornes doivent être peints.

**Question 40:** Section 35 59 29, Dispositifs d'amarrage. Le tuyau pour les bornes qui est demandé « 4"O.D. x ½" d'épaisseur » nous ne savons pas si nous pouvons le trouver. Pourrions-nous utiliser 4 "O.D. x .313 " d'épaisseur?

**Réponse 40:** L'utilisation proposée d'une épaisseur de paroi de 0.313 pouce est acceptable.

**Question 41:** Les sections de détails «Plan de crib et connexion». La quincaillerie spécifiée est A307 ce qui est une spécification de boulon hexagonal. Pouvez-vous utiliser une tige filetée? Si oui, Grade 5 ou B7?

**Réponse 41:** Les boulons doivent être conformes aux devis et non pas des tiges filetées; résistance à la traction de 60 ksi, catégorie A ou B est acceptable.

**Question 42:** Nous demandons respectueusement une prolongation de délai pour l'ouverture des soumissions. La fermeture de Black Rapids et de Lower Nicholson à la même heure et le même jour fait qu'il est difficile pour les entrepreneurs soumissionnant les deux projets de trier les sous-traitants et les vendeurs lorsque les prix arrivent trop près de la date de clôture des soumissions.

**Réponse 42:** La date de clôture a déjà été repoussée.

**Question 43:** Article 35 20 24 - Dragage. L'entrepreneur sera-t-il autorisé à assécher le site avec des batardeaux plutôt que de le draguer?

**Réponse 43:** Une approche différente de la construction sera considérée selon les conditions générales du contrat.

**Question 44:** Veuillez confirmer les exigences de gradation pour le ballast de remblais dans les cribs de bois.

**Réponse 44:** Le ballast de roche dans les cribs de bois doit être de pierres gabions G10. La gradation des pierres gabions G-10 est fournie dans OPSS 1004 - Tableau 8. 90% doit être supérieur à 10 kg et inférieur à 15 kg, ce qui équivaut à une taille de pierre de 150 à 200 mm cube.

**Question 45:** Veuillez également confirmer que le granulaire A, le granulaire B et le ballast de remblai dans les cribs de bois sont ou ne sont pas mesurés pour paiement selon le tableau des prix unitaires.

**Réponse 45:** Le granulaire A, B et l'enrochement dans les cribs font partie du montant forfaitaire et ne seront pas mesurés pour paiement.

**Question 46:** L'une ou l'autre de ces appels d'offres sera-t-elle prolongée considérant qu'aucun addendum n'a été publié à ce jour, et qu'un certain nombre de questions ont été envoyées à ce jour?

**Réponse 46:** Parcs Canada conseillera en conséquence et séparément.

**Question 47:** Pouvez-vous clarifier s'il vous plaît que nous devons utiliser la rondelle « Ogee » au lieu d'une rondelle plate standard?

**Réponse 47:** Les rondelles « Ogee » sont requises.

**Question 48:** Un fini rugueux est-il acceptable pour tout le bois?

**Réponse 48:** La finition est une finition traditionnelle sur le sapin de Douglas pour la construction marine.

**Question 49:** Quel est le décalage minimal du mur de palplanches par rapport à la nouvelle construction de cribs de bois? Le dessin S-02 montre la pente de remplissage de pierres gabions se terminant presque à l'élévation 83.137 ce qui amènerait le mur de palplanches dans la ligne des arbres existants.

**Réponse 49:** L'entrepreneur doit concevoir le décalage du mur de palplanches ou d'autres formes de protection, selon sa méthodologie.

**Question 50:** Les dessins n'indiquent pas clairement si les éléments longitudinaux et transversaux se croisent de sorte qu'il y a un espace de l'épaisseur d'une pièce de bois pendant que nous construisons les cribs. L'intention est-elle d'avoir un mur solide longitudinalement et transversalement sur chaque crib?

**Réponse 50:** Tous les cribs et tous les murs longitudinaux et transversaux doivent être de construction solide.

**Question 51:** Comme il semble que certains arbres vont devoir être enlevés et qu'on nous a demandé de remplacer les arbres par le même type et par groupes de 3. Veuillez confirmer le «diamètre» de tronc requis pour ces arbres.

**Réponse 51:** Le diamètre du tronc doit être compris entre 80 et 100 mm.

**Question 52:** Parcs Canada installera-t-il des poutres de bois ou abaissera-t-il le niveau d'eau dans la zone de l'écluse pour réduire le débit d'eau?

**Réponse 52:** Les niveaux d'eau d'hiver sont maintenant établis.

**Question 53:** Parcs Canada peut-il indiquer la profondeur moyenne de l'eau à proximité des quais supérieur et inférieur, ce qui aidera à concevoir un système de batardeau nécessaire pour atténuer les activités de construction?

**Réponse 53:** Il n'y a pas de telles informations disponibles. À Lower Nicholson, l'eau ne varie que légèrement.

En présentant sa soumission, le soumissionnaire confirme qu'il a lu et qu'il a compris les exigences indiquées dans tous les addenda et qu'il a pris en compte tous les coûts associés à ces exigences dans le prix total soumissionné.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**